



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier trimestriel (non vérifié)

**Pour la période de trois et six mois
terminées
le 30 septembre, 2015**

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Aperçu

La Corporation commerciale canadienne (CCC) a été fondée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Elle a pour mandat général de contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers, et les clients étrangers, à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la Corporation un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et entreprend des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

Nature des activités et environnement opérationnel

La CCC offre ses services de passation de contrats de gouvernement à gouvernement dans deux secteurs d'activité principaux, soit les ventes dans le secteur Défense et sécurité mondiales (DSM), qui comprend l'administration de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) entre le Canada et les États-Unis, et les ventes dans le secteur Affaires commerciales internationales (ACI).

Après des années de récession, le commerce mondial devrait croître à un rythme annuel modéré d'environ 5 % au cours des prochaines années, dans un contexte où le poids économique se déplace des pays développés vers les pays émergents. Dans la plupart des nations développées, on s'attend à ce que la tendance se poursuive en faveur de la réduction des budgets de défense et d'une évolution de la stratégie militaire de façon à limiter les interventions et à partager le fardeau des opérations par la participation à des alliances, la prévention des conflits et la sous-traitance des fonctions liées à la sécurité. Pour leur part, les pays émergents chercheront plutôt à renforcer leurs capacités militaires. Les pays devraient continuer d'acquérir du matériel de défense en vue de réprimer les activités illégales et le terrorisme sur leur territoire. Selon toute probabilité, les dépenses militaires aux États-Unis devraient continuer de subir des pressions à la baisse, étant donné les contraintes budgétaires et la diminution des ressources déployées en Iraq et en Afghanistan.

Pour la CCC, ces changements se manifestent par une baisse du volume de ses activités rattachées à l'APPD avec les États-Unis. La Corporation joue cependant un rôle important pour promouvoir les capacités canadiennes et accroître les exportations dans d'autres marchés que les États-Unis. La CCC travaille de concert avec son bassin d'exportateurs clients qui sont prêts à exporter dans les marchés mondiaux de la défense et de la sécurité, de façon à tirer parti des acquisitions de matériel canadien et américain dans ces secteurs pour ouvrir de nouveaux marchés dans les nations alliées. La stratégie d'affaires qu'a adoptée la CCC, fondée sur ses secteurs d'activité – DSM et ACI continue

de démontrer son efficacité, en venant générer un volume de ventes plus élevé pour le compte des exportateurs canadiens et créer davantage d'emplois pour les Canadiens. La Corporation réalise ces accomplissements tout en assurant une gestion efficace sur le plan des coûts.

Faits saillants financiers

Historiquement, les contrats d'une valeur élevée ont eu une importante incidence sur les états financiers de la Corporation et peuvent souvent entraîner des écarts considérables, d'un exercice à l'autre, dans l'état de la situation financière et l'état du résultat global. À la fin de 2009-2010, un contrat de 2,2 milliards de dollars échelonné sur plusieurs années a été signé avec l'organisme des Foreign Military Sales (ventes militaires à l'étranger) du département de la Défense des États-Unis en vue de la fourniture de véhicules blindés légers (VBL) fabriqués par General Dynamics Land Systems Canada (GDLS). La signature de ce contrat a été suivie par la conclusion, à la fin de 2013-2014, d'un contrat historique de plusieurs milliards de dollars dans le cadre du Programme de brigades blindées (PBB) au Moyen-Orient, qui prévoit la fourniture de VBL ainsi que d'équipement et de services de formation et d'appui connexes, par GDLS. Cette activité entraînera des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et de la part de clients étrangers, des opérations commerciales ainsi qu'une hausse considérable des coûts des opérations commerciales et des frais de service entre le dernier exercice et l'exercice actuel.

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, la CCC a dégagé un excédent de 3,4 millions de dollars au titre de son résultat d'exploitation net, comparativement à un excédent de 4,6 millions de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. La baisse de 1,2 million de dollars est attribuable à la réduction progressive du crédit parlementaire conformément au plan d'entreprise. Le crédit parlementaire reçu durant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015 était de 3,4 millions de dollars inférieurs à celui reçu pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Par ailleurs, la hausse des produits d'exploitation de 5,3 millions de dollars pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015 a dépassé la hausse de 3,1 millions de dollars des charges d'exploitation, ce qui résulte en une contribution excédentaire nette de 2,2 millions de dollars en comparaison avec la période de six mois de terminant le 30 septembre 2014.

Vous trouverez ci-après une analyse détaillée des principales données financières de la CCC pour les périodes de trois et de six mois se terminant le 30 septembre 2015 :

Analyse de l'État du résultat global

Résultats sommaires

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2015 (en millions de dollars)	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %	30 septembre 2015 (en millions de dollars)	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %
Produits :						
Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	688.2 \$	639.1 \$	8%	1 351.4 \$	1 176.2 \$	15%
Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	(688.2)	(639.1)	(8%)	(1 351.4)	(1 176.2)	(15%)
Frais de service	7.7	6.1	26%	15.0	10.5	43%
Autres produits	0.5	0.3	67%	1.2	0.4	200%
Produits nets	8.2	6.4	28%	16.2	10.9	49%
Charges :						
Frais d'administration	8.7	6.9	26%	17.1	14.1	21%
Dépenses de remédiation des contrats	0.1	-	- %	0.1	-	- %
Total des charges	8.8	6.9	28%	17.2	14.1	22%
Opérations liées aux services d'approvisionnement	5.4	17.4	(69%)	14.8	25.9	(43%)
Coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(5.4)	(17.4)	69%	(14.8)	(25.9)	43%
Crédit parlementaire	2.2	3.9	(44%)	4.4	7.8	(44%)
Résultats d'exploitation nets	1.6 \$	3.4 \$	(53%)	3.4 \$	4.6 \$	(26%)

Produits : Général

Les produits sont composés des recettes découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service, des autres produits, des produits d'intérêts nets et des gains (ou pertes) de change. Il est important de souligner que, dans le cadre du rôle d'intermédiaire commercial international de la CCC, les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions.

Une fois les coûts des opérations commerciales compensés, les produits totaux ont été de 16,2 millions de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, alors qu'ils avaient été de 10,9 millions de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014, ce qui représente une augmentation de 5,3 millions de dollars ou de 49 %.

Une fois les coûts des opérations commerciales compensés, les produits totaux ont été de 8,2 millions de dollars pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, alors qu'ils avaient été de 6,4 millions de dollars pour la période de trois mois se

terminant le 30 septembre 2014, ce qui représente une augmentation de 1,8 million de dollars ou de 28 %.

Produits : Opérations commerciales

La somme constatée au titre des opérations commerciales rend compte de la valeur des biens ou des services fournis ou des travaux réalisés une fois qu'un contrat a été signé et qu'il est entré en vigueur. Les opérations commerciales ont été de 1 351,4 millions de dollars pour la période de six mois se terminant au 30 septembre 2015, alors qu'elles avaient été de 1 176,2 millions de dollars pour la période de six mois se terminant au 30 septembre 2014, ce qui représente une hausse de 175,2 millions de dollars ou de 15 %. Les opérations commerciales ont été de 688,2 millions de dollars pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre 2015, alors qu'elles avaient été de 639,1 millions de dollars pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre 2014, ce qui représente une hausse de 49,1 millions de dollars ou de 8 %.

La contribution aux opérations commerciales des deux programmes compris dans le secteur d'activité DSM est prévue comme suit :

- Les opérations commerciales dans le cadre de l'APPD se sont chiffrées à 284,6 millions de dollars, ce qui a représenté 21 % des opérations commerciales totales de la Corporation. Il s'agit là d'une augmentation de 7,1 millions de dollars ou de 3 % par rapport à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014.
- Les opérations commerciales non liées à l'APPD dans le secteur DSM, qui se sont chiffrées à 918,6 millions de dollars, ont représenté 68 % des opérations commerciales totales de la Corporation, une hausse de 155,1 millions de dollars ou de 20 % par rapport à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. La Corporation commence à tirer profit du nombre constant et croissant de contrats dans le secteur DSM non liés à l'APPD qui ont été signés au cours des dernières années, lesquels contribuent à un nombre constant et croissant d'activités de livraison par année. Pour ce qui est des opérations commerciales totales non liées à l'APPD dans le secteur DSM, l'équivalent de 704,7 millions de dollars ou 77 % d'entre elles découlent des livraisons et de l'avancement des travaux liés au PBB.

Les opérations commerciales dans le secteur d'activité ACI, de 148,2 millions de dollars, ont compté pour 11 % des opérations commerciales totales de la Corporation et étaient plus élevés de 13,0 millions de dollars ou de 10 % par rapport à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des ventes brutes liées aux deux projets de gestion de système de loterie de la Corporation en Amérique centrale.

Produits : Frais de service

Dans ses secteurs d'activité DSM et ACI, la Corporation perçoit des frais qui correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur du contrat et à des taux négociés en fonction des services fournis. Les frais de service tirés d'opérations commerciales liés à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux et les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les produits une fois que les services ont été rendus.

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, la CCC a facturé des frais de service de 15,0 millions de dollars, comparativement à 10,5 millions de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014, ce qui représente une hausse de 4,5 millions de dollars ou de 43 %. Pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, la CCC a facturé des frais de service de 7,7 millions de dollars, comparativement à 6,1 millions de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014, ce qui représente une hausse de 1,6 million de dollars ou de 26 %.

La contribution aux frais de service des deux programmes compris dans le secteur d'activité DSM est prévue comme suit :

- APPD : La CCC ne perçoit pas de frais pour les transactions relevant de ses activités liées à l'APPD, car ces transactions ont été financées par un crédit parlementaire annuel. Conformément au plan amorcé en 2014-2015, le crédit parlementaire de la Corporation sera éliminé progressivement. Au cours de la période de planification de cinq ans, la CCC réduira son recours aux crédits parlementaires, qui passera à 8,9 millions de dollars en 2015-2016, à 3,5 millions de dollars en 2016-2017 et à néant à compter de 2017-2018, pour atteindre son objectif d'autonomie financière prévu.
- Les frais de service non liés à l'APPD perçus dans le secteur DSM ont atteint 9,9 millions de dollars, comptant ainsi pour 66 % des frais de service totaux facturés, ce qui représente une augmentation de 3,0 millions de dollars ou de 43 % par rapport aux frais de 6,9 millions de dollars enregistrés pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. La hausse des frais a été proportionnelle à la hausse susmentionnée de la valeur des opérations commerciales non liées à l'APPD dans le secteur DSM. Une proportion de 5,5 millions de dollars ou de 55 % des frais de service totaux de 9,9 millions de dollars perçus dans le secteur DSM ont été comptabilisés au titre des livraisons et de l'avancement des travaux réalisés dans le cadre du contrat du PBB.

Les frais de service dans le secteur d'activité ACI, de 2,8 millions de dollars, comptent pour 18 % des frais de service totaux et sont de 1,0 million de dollars ou 59 % supérieurs aux frais de 1,7 million de dollars enregistrés pour le semestre se terminant au

30 septembre 2014. Cette hausse est principalement attribuable aux frais perçus et enregistrés découlant du début d'un projet de compteur d'eau intelligent signée à la Barbade.

Les frais de service perçus dans le cadre des opérations liées aux approvisionnements et autres priorités du gouvernement du Canada se sont établis à 2,4 millions de dollars, ce qui représente 16 % des frais de service totaux. Les frais de service perçus dans ce contexte ont augmenté de 546 000 \$ ou de 30 % par rapport aux frais de 1,8 million de dollars comptabilisés pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. De ces frais de 2,4 millions de dollars, une proportion de 1,4 million de dollars ou de 59 % découle de l'entretien et de l'administration des bureaux de l'expansion des affaires établis en Chine pour le compte d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD). Une somme additionnelle de 592 000 \$, soit 25 % des frais a été tirée des services rendus par la CCC, expressément dans le cadre des activités d'approvisionnement qui sont réalisées à l'entière discrétion de MAECD et en fonction des fonds budgétaires disponibles pour répondre aux exigences de ses programmes. Les 375 000 \$ ou 16 % restants proviennent d'une entente de services partagés avec une autre société d'État qui génèrent des économies d'échelle relatives dans la fourniture d'une panoplie de services institutionnels aux deux organisations

Produits : Autres

Les autres produits incluent : 1) les gains ou les pertes de change attribuables à l'appréciation ou à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les soldes de trésorerie en dollars américains à découvert; 2) les intérêts créditeurs sur les soldes de trésorerie de la Corporation; 3) les autres produits, qui découlent notamment des escomptes liés aux paiements anticipés et des virements aux exportateurs canadiens et d'autres sources diverses.

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, un gain de 744 000 \$ sur les opérations de change a été comptabilisé, comparativement à un gain de change de 64 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Le gain de change global de 744 000 \$ a découlé de : 1) un gain de change de 464 000 \$, réalisé grâce au fait que le Département de la défense des États-Unis a payé une créance de longue date d'environ 15,0 millions de dollars américains en avril 2015; et (2) un gain de change de 280 000 \$ attribuable à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, dont la valeur est passée de 0,7895 dollar américain au 31 mars 2015 à 0,7493 dollar américain au 30 septembre 2015. Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, un gain de change de 305 000 \$ a été constaté, comparativement à un gain de change de 92 000 \$ comptabilisé pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. La Corporation gère ses gains et ses pertes sur les opérations de change en surveillant les soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables.

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, les produits financiers se sont élevés à 161 000 \$, soit une augmentation de 32 000 \$ ou de 25 % par rapport aux produits de 129 000 \$ constatés pendant la période de six mois se terminant le

30 septembre 2014. Pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, les produits financiers se sont établis à 67 000 \$, soit une diminution de 13 000 \$ ou de 16 % par rapport aux produits de 80 000 \$ constatés pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Les soldes de trésorerie en dollars canadiens ont été plus élevés en moyenne pendant les six premiers mois de l'exercice 2015-2016, sous l'effet des rentrées de fonds comptabilisées au titre de produits comptabilisés d'avance en juillet 2014 dans le cadre du contrat du PBB.

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, les autres produits se sont établis à 275 000 \$, soit une augmentation de 52 000 \$ ou 23 % par rapport au résultat de 223 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, les autres produits se sont établis à 157 000 \$, soit une augmentation de 57 000 \$ ou 57 % par rapport au résultat de 100 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Cette augmentation est attribuable à une hausse des exigences à l'égard des escomptes liés aux paiements anticipés aux termes de l'APPD.

Charges

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, les frais d'administration de 17,1 millions de dollars ont été de 3,0 millions de dollars ou de 21 % supérieurs aux charges comptabilisées pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, les frais d'administration de 8,7 millions de dollars ont été de 1,8 million de dollars ou de 26 % supérieurs aux charges comptabilisées pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Les frais d'administration sont généralement payés en dollars canadiens et ne sont pas touchés par les fluctuations du taux de change. Voici les principaux frais d'administration :

- Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, la somme relative à la rémunération du personnel et aux charges connexes s'est chiffrée à 9,3 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 190 000 \$ ou de 2 % par rapport aux charges de 9,1 millions de dollars comptabilisées pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, la somme relative à la rémunération du personnel et aux charges connexes s'est chiffrée à 4,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 39 000 \$ ou de 1 % par rapport aux charges de 4,7 millions de dollars comptabilisées pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. La rémunération du personnel et les charges connexes représentent environ 55 % des frais d'administration de la CCC.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) fournit certains services de gestion de contrats principaux aux termes de l'APPD, pour lesquels il est payé. Ces dernières années, la CCC a, dans le cadre d'une initiative de réduction des dépenses et de rationalisation des processus d'exécution de son programme lié à l'APPD, rapatrié certains services de gestion de contrats

auparavant rendus par TPSGC. Ainsi, les charges totales relatives aux services fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) se sont établis à 1,6 million de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, ce qui représente une baisse de 112 000 \$ ou de 6 % par rapport aux charges de 1,7 million de dollars constatées pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Les charges totales relatives aux services fournis par TPSGC se sont élevées à 812 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, ce qui représente une baisse de 57 000 \$ ou de 6 % par rapport aux charges de 869 000 \$ constatées pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014.

- Les frais relatifs à la location de locaux et les charges connexes se sont élevés à 2,2 millions de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, soit une hausse de 1,0 million de dollars ou de 92 % par rapport au montant de 1,1 million de dollars constaté en pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Les frais relatifs à la location de locaux et les charges connexes se sont élevés à 1,1 million de dollars pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, soit une hausse de 512 000 \$ ou de 93 % par rapport au montant de 549 000 \$ constaté pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Cette augmentation découle d'un paiement unique de 1,8 million de dollars (amorti sur une période de 12 mois à compter du 1er octobre 2014), à la suite de la décision prise par la direction d'exercer son droit, le 26 septembre 2014, de résilier son bail actuel à compter du 30 septembre 2015. En novembre 2014, la Corporation a conclu un contrat de location d'une durée de 15 ans pour des locaux à bureaux, qui viendra à échéance à la fin de novembre 2031, afin d'atteindre ses objectifs de réduction des coûts.
- Les frais de déplacement et d'accueil de 852 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015 étaient de 51 000 \$ ou de 6 % supérieurs aux frais de 801 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Les frais de déplacement et d'accueil de 380 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015 étaient de 56 000 \$ ou de 17 % supérieurs aux frais de 324 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Ces charges sont principalement associées aux activités de développement des affaires à l'appui des exportateurs canadiens qui souhaitent cerner des projets et décrocher des contrats en Amérique latine, en Afrique, en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient, ainsi que dans le cadre de la gestion de projets une fois que ces contrats sont signés et en vigueur.
- Les honoraires des consultants se sont élevés à 940 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, ce qui correspond à une hausse de 532 000 \$ ou de 130 % comparativement aux frais de 408 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Les honoraires des consultants se sont élevés à 464 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, ce qui correspond à une hausse de 317 000 \$ ou de 216 %

- comparativement aux frais de 147 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Les honoraires des consultants sont plus élevés durant les six premiers mois de l'exercice 2015-2016 en raison de plusieurs initiatives ministérielles ponctuelles liées à la gestion des ressources humaines, au développement des affaires et du déménagement des bureaux dans un nouvel espace locatif. Les honoraires de consultants complètent l'effectif de la CCC et exécutent des tâches qui demandent une expertise particulière.
- L'amortissement des actifs incorporels et la dépréciation de la propriété et de l'équipement, ainsi que les coûts des améliorations locatives, de 1,1 million de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, ont été de 1,0 million de dollars plus élevés que le montant de 84 000 \$ constaté pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. L'amortissement des actifs incorporels et la dépréciation de la propriété et de l'équipement, ainsi que les coûts des améliorations locatives, de 994 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, ont été de 952 000 \$ plus élevés que le montant de 42 000 \$ constaté pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Cette augmentation découle de l'amortissement accéléré de la valeur comptable nette restante d'améliorations locatives dans les anciens locaux, étant donné que la durée du bail a été écourtée pour prendre fin le 30 septembre 2015, et du paiement effectué conformément aux exigences contractuelles de rénover les locaux de l'emplacement précédent pour qu'ils soient dans une condition équivalente à celle de 2005.
 - Les dépenses en logiciels, en matériel informatique et en appui connexe de 401 000 \$, sans compter les salaires du personnel de gestion de l'information, qui sont inclus dans la rémunération du personnel ou les honoraires des consultants, pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, ont été de 84 000 \$ ou de 27 % plus élevés que le montant de 317 000 \$ constaté pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Les dépenses en logiciels, en matériel informatique et en appui connexe de 17 000 \$, sans compter les salaires du personnel de gestion de l'information, qui sont inclus dans la rémunération du personnel ou les honoraires des consultants, pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, ont été de 17 000 \$ ou de 100 % plus élevés que le montant constaté pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014, au cours de laquelle aucune dépense n'a été comptabilisée.
 - Les autres charges de 615 000 \$ ont été supérieures de 107 000 \$ ou de 21 % pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015 par rapport aux charges de 508 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Les autres charges de 248 000 \$ ont été supérieures de 18 000 \$ ou de 8 % pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015 par rapport aux charges de 230 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Les autres charges étaient plus élevées pendant les trois premiers mois de l'exercice 2015-2016 en raison des dépenses ponctuelles qu'il a fallu engager pour ouvrir un bureau de représentation de la CCC en Amérique du Sud. Elles incluent les frais

liés aux communications de la Corporation (p. ex. marketing, publicité, conception et impression de documents promotionnels), les frais des télécommunications, les frais bancaires et d'autres frais divers.

Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, la Corporation a comptabilisé des dépenses de remédiations de contrats de 156 000 \$, comparativement à un montant de 21 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, la Corporation a comptabilisé des dépenses de remédiations de contrats de 139 000 \$, comparativement à un montant de 10 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Cette hausse était attribuable à un paiement ponctuel effectué en septembre 2015 afin de régler un dossier litigieux de longue date. Les dépenses de remédiation de contrats sont enregistrées en tant que montants réels engagés ou qui peuvent être déterminés. L'efficacité des pratiques de gestion du risque de la Corporation, y compris son cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) et ses pratiques en matière de gestion des contrats qui contribuent à contenir ces dépenses.

Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement

Les services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationale représentent des opérations dans le cadre desquelles la Corporation remplit le rôle d'agent pour le compte d'une entité du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement étranger. Dans ce contexte, la CCC ne fournit pas ses services à titre de maître d'œuvre. Toutes les activités générées par le MAECD sont consignées dans ce type d'opérations. Elles sont réalisées à la discrétion de MAECD et en fonction des fonds budgétaires disponibles pour répondre aux exigences de ses programmes. De plus, cette catégorie d'opérations comprend également un projet du secteur DSM, dont le contrat a été signé à l'origine en 2007. La CCC a conclu une entente d'agir comme agent pour l'acquisition de six voilures et de la gestion du remplacement des voilures sur six aéronefs norvégiens pour le compte de la Force aérienne royale norvégienne. Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, les opérations relatives aux services d'approvisionnement et leurs frais connexes se sont élevées à 14,8 millions de dollars, soit une baisse de 11,1 millions de dollars ou de 43 % par rapport au montant de 25,9 millions de dollars constaté pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, les opérations relatives aux services d'approvisionnement et leurs frais connexes se sont élevées à 5,4 millions de dollars, soit une baisse de 12,0 millions de dollars ou de 69 % par rapport au montant de 17,4 millions de dollars constaté pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014. Cette diminution s'explique en grande partie par la réduction des activités de prestation liées au remplacement des ailes norvégiennes au cours de cette période.

Crédit parlementaire

La Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 4,4 millions de dollars pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, soit une baisse de 3,4 millions de dollars ou de 44 % par rapport au montant reçu pour la période de six mois se terminant

le 30 septembre 2014. La Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 2,2 millions de dollars pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, soit une baisse de 1,7 million de dollars ou de 43 % par rapport au montant reçu pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014.

Le crédit parlementaire de la Corporation sera éliminé progressivement conformément au plan d'entreprise mis en œuvre en 2014–2015. Au cours de la période de planification de cinq ans, la CCC réduira son recours au crédit parlementaire, qui passera à 8,9 millions de dollars en 2015-2016, à 3,5 millions de dollars en 2016-2017 et à néant à compter de 2017-2018, pour atteindre son objectif d'autonomie financière prévu.

Analyse de l'État de la situation financière

Sommaire de la situation financière

	30 septembre 2015 (en millions de dollars)	31 mars 2015 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %
Actif total	3 813.8 \$	3 058.7 \$	25%
Passif total	3 789.7 \$	3 038.0 \$	25%
Capitaux propres	24.1 \$	20.7 \$	16%

Au 30 septembre 2015, l'actif total de la CCC de 3 813,8 millions de dollars, a été de 755,1 millions de dollars ou de 25 %, plus élevé que la valeur au 31 mars 2015. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation du montant des paiements progressifs aux exportateurs canadiens de 672,1 millions de dollars ou de 89 % de l'accroissement total de l'actif, et à une augmentation nette de 83,0 million de dollars ou de 11 % de l'accroissement total de l'actif pour tous les autres éléments d'actif.

Au 30 septembre 2015, le passif total de la CCC de 3 789,7 millions de dollars, a été de 751,7 millions de dollars ou de 25 %, plus élevé que la valeur au 31 mars 2015. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation du montant des paiements progressifs aux clients étrangers de 672,1 millions de dollars ou de 89 % de l'accroissement total du passif, et à une augmentation nette de 79,6 millions de dollars ou de 11 % de l'accroissement total du passif pour tous les autres éléments de passif.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créanciers et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

La valeur des créances des clients, de 140,7 millions de dollars, a été de 26,7 millions de dollars ou de 16 % inférieure à leur valeur au 31 mars 2015 et représente 4 % des actifs totaux de 3 813,8 millions de dollars. La valeur des créanciers et des charges à payer s'est

établie à 160,5 millions de dollars, soit 11,1 millions de dollars ou 6 % de moins qu'au 31 mars 2015 et représente 4 % du passif total de la Corporation, qui s'élève à 3 789,7 millions de dollars. L'écart entre la valeur des créances et des créditeurs est le résultat d'un plus grand nombre d'écritures de régularisation faites pour comptabiliser des activités de livraison réalisées dans le cadre de projets, mais pour lesquelles la Corporation n'avait ni reçu de paiement de l'acheteur étranger ni versé de fonds à l'exportateur canadien au 31 mars 2015, comparativement au 30 septembre 2015.

Les paiements progressifs aux exportateurs canadiens, de 2 311,0 millions de dollars, représentent 61 % des actifs totaux de 3 813,8 millions de dollars, soit une augmentation de 672,1 millions ou de 41 % par rapport au solde au 31 mars 2015. Les paiements progressifs des clients étrangers, totalisant 2 311,0 millions de dollars, représentent 61 % du passif total de 3 789,7 millions de dollars, soit une augmentation de 672,1 millions ou de 41 % par rapport au solde au 31 mars 2015. Du total des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et des paiements progressifs reçus des clients étrangers, une somme de 2 150,6 millions de dollars ou de 93 % découle de l'avancement des travaux liés au PBB. L'augmentation des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et provenant des clients étrangers est directement attribuable à l'achèvement d'un jalon contractuel concernant l'avancement des travaux liés à la production de VBL dans le cadre du PBB.

Les avances des clients étrangers totalisant 1 316,1 millions de dollars représentent 35 % du passif total de 3 789,7 millions de dollars, ont crû de 90,6 millions de dollars ou de 7 % par rapport au solde enregistré au 31 mars 2015. Les avances aux exportateurs canadiens, qui totalisent 1 291,3 millions de dollars, représentent 34 % de l'actif total de 3 813,8 millions de dollars, soit une augmentation de 104,0 millions de dollars ou de 9 % par rapport au solde enregistré au 31 mars 2015. Des 1 316,1 millions de dollars en avances aux clients étrangers et des 1 291,3 millions de dollars en avances aux exportateurs canadiens, 1 261,5 millions de dollars ou 96 % et 98 % respectivement étaient liés au PBB. Une somme additionnelle de 31,0 millions de dollars découle de projets à la Barbade, au Ghana, en Norvège et au Pérou. De ces avances de clients étrangers, 27,1 millions de dollars ont été transférés aux exportateurs canadiens. Cette augmentation des avances des clients étrangers et aux exportateurs canadiens était directement attribuable aux avances du client et aux paiements à l'exportateur canadien dans le cadre du contrat du PBB. Les avances ne font pas partie des dispositions des contrats du secteur d'activité lié à l'APPD. Quant aux autres secteurs d'activité, pour des raisons d'atténuation du risque, la CCC retient, dans la plupart des projets, certains paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. Cette façon de faire explique les variations observées d'une période à l'autre.

Au 30 septembre 2015, les capitaux propres du gouvernement du Canada dans la CCC se chiffraient à 24,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,4 millions de dollars par rapport au 31 mars 2015. Une analyse détaillée des risques commerciaux et opérationnels suit dans la section portant sur l'engagement à l'égard de la gestion du rendement et des risques de la CCC.

Analyse de l'État des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2015 (en millions de dollars)	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %	30 septembre 2015 (en millions de dollars)	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %
Activités opérationnelles	(16.7) \$	(21.1) \$	21%	6.1 \$	1.1 \$	455%
Activités d'investissement	(0.8) \$	- \$	-	(0.8) \$	- \$	-
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	0.3 \$	0.1 \$	200%	0.7 \$	0.1 \$	600%
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(17.2) \$	(21.0) \$	18%	6.0 \$	1.2 \$	400%

Activités d'exploitation

Dans le cadre de son programme aux termes de l'APPD, la Corporation paye généralement les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives, conformément aux modalités des contrats. Elle peut donc utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30^e jour et payer l'intérêt de ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu par le client aux termes de l'APPD qu'après le délai de 30 jours. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation paye les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, seulement après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon le moment des rentrées de fonds par rapport aux paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer une variation des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans le cas visé, la trésorerie est momentanément comptabilisée dans l'opération à la fin d'une période jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat, tôt dans la période suivante.

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, les activités d'exploitation de la CCC ont généré 6,1 millions de dollars en espèces, par rapport à 1,1 million de dollars pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014, ce qui représente une hausse de 5,0 millions de dollars ou de 455 % des fonds de trésorerie. Les paragraphes ci-après contiennent des précisions à ce sujet :

- Les montants reçus des clients étrangers incluent l'argent reçu pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, 1 483,5 millions de dollars ont été reçus des clients étrangers, soit 1 721,3 millions de dollars ou 59 % de moins que le montant enregistré pour la période de six mois se terminant au 30 septembre 2014. Cette baisse est surtout attribuable à une différence de 1 720,0 millions de dollars entre les

2 574,5 millions de dollars reçus de l'acheteur étranger afin d'amorcer l'avancement des travaux au titre du contrat du PBB durant la période de six mois se terminant au 30 septembre 2014, et les 854,5 millions de dollars reçus de l'acheteur étranger lié au contrat du PBB conformément aux exigences contractuelles durant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015.

- Les paiements aux exportateurs canadiens incluent l'argent versé pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, conformément au contrat interne. Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, 1 481,4 millions de dollars ont été payés aux exportateurs canadiens, soit 1 725,2 millions de dollars ou 59 % de moins que le montant enregistré pour la période de six mois se terminant au 30 septembre 2014. Cette baisse est surtout attribuable à une différence de 1 707,7 millions de dollars entre les 2 554,2 millions de dollars payés à l'exportateur canadien afin d'amorcer l'avancement des travaux au titre du contrat du PBB durant la période de six mois se terminant au 30 septembre 2014, et les 846,5 millions de dollars payés à l'exportateur canadien lié au contrat du PBB conformément aux exigences contractuelles durant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015.
- Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, comparativement à la même période l'année précédente, la baisse des montants reçus de clients étrangers a été inférieure de 3,8 millions de dollars à la baisse des paiements aux fournisseurs canadiens, d'où une hausse globale de 3,8 millions de dollars des fonds de trésorerie provenant des opérations d'exportation. À cette augmentation de 3,8 millions de dollars, il faut ajouter une augmentation de 4,6 millions de dollars comptabilisée au titre des revenus d'intérêts, des frais de service et des autres produits reçus, laquelle a été compensée par une hausse de 0,1 million de dollars découlant des fonds de trésorerie utilisés aux fins d'autres paiements administratifs et par une diminution de 3,4 millions de dollars des fonds de trésorerie résultant de la réduction de crédit parlementaire pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, comparativement à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. La diminution de crédit est attribuable à la mise en œuvre du plan progressif visant à atteindre l'autonomie financière, comme on le décrit à la section sur le crédit parlementaire.

Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, les activités d'exploitation de la CCC ont généré 16,7 millions de dollars en espèces, par rapport à 21,1 millions de dollars utilisés par les activités d'exploitation pendant la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014, ce qui représente une hausse de 4,4 millions de dollars ou de 21 %. Les paragraphes ci-après contiennent des précisions à ce sujet :

- Les montants reçus des clients étrangers incluent l'argent reçu pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, 1 132,5 millions de dollars ont été reçus des clients étrangers, soit 1 781,0 millions de dollars ou 61 % de moins que le montant enregistré pour la

période de trois mois se terminant au 30 septembre 2014. Cette baisse est surtout attribuable à une différence de 1 720,0 millions de dollars entre les 2 574,5 millions de dollars reçus de l'acheteur étranger afin d'amorcer l'avancement des travaux au titre du contrat du PBB durant la période de six mois se terminant au 30 septembre 2014, et les 854,5 millions de dollars reçus de l'acheteur étranger lié au contrat du PBB conformément aux exigences contractuelles durant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015.

- Les paiements aux exportateurs canadiens incluent l'argent versé pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, conformément au contrat interne. Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, 1 151,7 millions de dollars ont été payés aux exportateurs canadiens, soit 1 784,5 millions de dollars ou 61 % de moins que le montant enregistré pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre 2014. Cette baisse est surtout attribuable à une différence de 1 707,7 millions de dollars entre les 2 554,2 millions de dollars payés à l'exportateur canadien afin d'amorcer l'avancement des travaux au titre du contrat du PBB durant la période de six mois se terminant au 30 septembre 2014, et les 846,5 millions de dollars payés à l'exportateur canadien lié au contrat du PBB conformément aux exigences contractuelles durant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015.
- Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, comparativement à la même période l'année précédente, la baisse des montants reçus de clients étrangers a été inférieure de 3,5 millions de dollars à la baisse des paiements aux fournisseurs canadiens, d'où une hausse globale de 3,5 millions de dollars des fonds de trésorerie provenant des opérations d'exportation. À cette augmentation de 3,5 millions de dollars, il faut ajouter une augmentation de 1,7 million de dollars comptabilisée au titre des revenus d'intérêts, des frais de service et des autres produits reçus, et une hausse de 0,9 million de dollars découlant des fonds de trésorerie utilisés aux fins d'autres paiements administratifs compensée par une diminution de 1,7 million de dollars des fonds de trésorerie résultant de la réduction de crédit parlementaire pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, comparativement à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. La diminution du crédit est attribuable à la mise en œuvre du plan progressif visant à atteindre l'autonomie financière, comme on le décrit à la section sur le crédit parlementaire.

Activités d'investissement

Pour les périodes de six mois et de trois mois se terminant le 30 septembre 2015, la Corporation a capitalisé un paiement de 849 000 \$ effectué en contrepartie de l'exigence contractuelle selon laquelle il était nécessaire de rénover les locaux de l'ancien emplacement à son état de 2005, ce qui résulte en une diminution des fonds de trésorerie de 849 000\$, comparativement à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. La Corporation n'avait capitalisé aucun montant lié aux

immobilisations corporelles ni aux actifs incorporels durant les périodes de six mois et de trois mois se terminant le 30 septembre 2014.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie

Comme on l'a déjà indiqué, pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, un gain de change de 744 000 \$ a été constaté, comparativement à un gain de change de 64 000 \$ comptabilisé pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2014. Un gain de 464 000 \$, réalisé grâce au fait que le Département de la défense des États-Unis a payé une créance de longue date d'environ 15,0 millions de dollars américains en vertu de l'APPD en avril 2015, et un gain de 280 000 \$ est attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, dont la valeur est passée de 0,7895 dollar américain au 31 mars 2015 à 0,7493 dollar américain au 30 septembre 2015.

Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020

L'excédent des résultats d'exploitation nets de la CCC pour la période de six mois se terminant au 30 septembre 2015, de 3,4 millions de dollars, a été de 2,2 millions de dollars ou de 176 % supérieur à l'excédent prévu de 1,2 million de dollars.

Pendant la période de six mois se terminant au 30 septembre 2015, le montant total des opérations commerciales s'est chiffré à 1 351,4 millions de dollars, soit 1,9 million de dollars ou moins de 1 % de plus que le montant de 1 349,5 millions de dollars prévu dans le budget. Les opérations commerciales non liées à l'APPD dans les secteurs DSM et ACI combinées contribuent à un écart favorable de 73,4 millions de dollars ou de 7 % supérieur au budget compensé par un écart défavorable de 71,5 millions de dollars ou de 20 % inférieur au budget auquel les opérations commerciales totales liées à l'APPD ont contribué.

Les frais de service de 15,0 millions de dollars ont été de 1,5 million de dollars ou de 11 % supérieurs au montant de 13,5 millions de dollars prévu à ce titre dans le budget. Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont exécutés ou terminés. Les frais générés dans le secteur d'activité ACI, de 2,8 millions de dollars, ont été supérieurs de 1,4 million de dollars ou de 111 % au montant de 1,3 million de dollars prévu dans le budget à ce titre. Cet écart favorable est attribuable aux ventes de potasse réalisées dans le cadre du Programme de contrats à Cuba, qui devaient être livrées à la fin de l'exercice 2014-2015, mais qui, en raison de retards imprévus, ont été livrées au début de l'exercice 2015-2016. Les frais perçus dans le cadre des services d'approvisionnement et des autres services, totalisant 2,4 millions de dollars, ont été supérieurs de 62 000 \$ au montant de 2,3 millions de dollars prévu à ce titre dans le budget, puisque les frais découlant de l'entretien et de l'administration des bureaux de l'expansion des affaires établis en Chine pour le compte du MAECD durant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015 étaient plus élevés. Pour la période

de six mois se terminant le 30 septembre 2015, les frais de 9,9 millions de dollars générés dans le cadre du secteur d'activité DSM étaient inscrits au budget.

Comme il a été mentionné auparavant, la Corporation a enregistré un gain de change de 744 000 \$ pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, duquel un montant de 464 000 \$ a été réalisé grâce au fait que le Département de la défense des États-Unis a payé une créance de longue date au titre de l'APPD pendant cette période, et les 280 000 \$ restants sont attribuables à la fluctuation de devise dans ses soldes en devises étrangères à découvert. De manière générale, la Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant ses soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables. Elle n'établit pas de prévisions dans son budget concernant les gains ou les pertes de change. Le solde à découvert en dollars américains de la CCC s'est établi à 5,9 millions de dollars, ce qui représente moins de 0,2 % de ses actifs en dollars américains.

Pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, la Corporation a comptabilisé des dépenses de remédiation de contrat de 156 000 \$. En conséquence, les dépenses de remédiation de contrats ont contribué à un écart favorable par rapport au budget de 189 000 \$.

Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, les frais d'administration, de 17,1 millions de dollars ont été de 343 000 \$ ou de 2 % supérieurs au montant de 16,7 millions de dollars prévu dans le budget. Les frais directs, de 10,3 millions de dollars, ont été de 599 000 \$ ou de 5% inférieurs aux montants prévus à ce titre dans le budget. Cet écart négatif s'explique principalement par les dépenses qui devaient être associées à la gestion du contrat du PBB qui n'ont pas été constatées au 30 septembre 2015. Les frais indirects, de 6,7 millions de dollars, ont été de 942 000 \$ ou de 16 %, supérieurs au budget, en raison du paiement unique requis pour mettre fin au bail actuel des locaux à bureaux, lequel est amorti sur la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2015. Cet écart négatif s'explique principalement par les écarts chronologiques ayant trait à l'enregistrement des améliorations locatives amorties, liées au déménagement de la Corporation dans de nouveaux bureaux.

Tel qu'expliqué précédemment, la Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 4,4 millions de dollars pendant la période de six mois se terminant le 30 septembre 2015, conformément au budget prévu.

Prévisions pour 2015-2016

Le budget de fonctionnement pour 2015-2016 et les exercices subséquents reposent sur les objectifs et les hypothèses de planification exposés dans le Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 de la CCC.

La CCC prévoit un excédent d'exploitation de 4,0 millions de dollars en 2015-2016. Les produits nets (sans compter le crédit parlementaire) augmenteront pour passer de

24,2 millions de dollars en 2014-2015 à 27,6 millions de dollars en 2015-2016, ce qui représente une hausse de 3,4 millions de dollars ou de 14 %.

Une proportion d'environ 32 % de l'augmentation globale de 3,5 millions de dollars des frais de service est attribuable au contrat du PBB. Outre le contrat du PBB, le secteur DSM a été à l'origine de contrats de 431,8 millions de dollars signés en Amérique latine et en Asie en 2014-2015. L'exécution d'une grande partie de ces contrats est prévue pour 2015-2016, ce qui générera des frais de service qui représentent 26 % de cette hausse. De plus, une augmentation des activités liées au Programme de contrats de Cuba dans le secteur d'activité ACI contribuera à une hausse supplémentaire de 32 %.

On prévoit que les autres sources de revenus, qui comprennent les produits financiers, les frais d'escompte sur les créances, les gains (ou pertes) sur les opérations de change et d'autres opérations diverses, s'élèveront à 1,3 million de dollars en 2015-2016, soit 92 000 \$ ou 7 % de moins qu'en 2014-2015. Cette baisse est attribuable aux plusieurs frais divers qui ont été cernés et amortis en résultat dans le cadre des activités de clôture du contrat menées en 2014-2015.

Comme on l'a déjà mentionné, le crédit parlementaire de la Corporation fera l'objet d'une élimination progressive conformément au plan d'entreprise. Au cours de la période de planification de cinq ans, la CCC réduira son recours au crédit parlementaire, qui passera à 8,9 millions de dollars en 2015-2016, à 3,5 millions de dollars en 2016-2017 et à néant à compter de 2017-2018, pour atteindre son objectif d'autonomie financière prévu.

En 2015-2016, les frais d'administration passeront à 32,3 millions de dollars, par rapport à 30,0 millions en 2014-2015, ce qui représente une hausse de 2,3 millions ou de 8 %. Les initiatives ponctuelles ou évolutives suivantes ont contribué à la hausse de 2,7 millions de dollars des frais d'administration de l'exercice précédent : 1) 616 000 \$ résulte de l'augmentation du coût des ressources et des dépenses requises pour assurer la gestion du contrat du PBB; 2) 319 000 \$ reflète les coûts directs associés au personnel des régions, à la location de locaux et aux autres exigences opérationnelles découlant de la gestion de bureaux de représentation supplémentaires en Chine pour le compte du MAECD (ces coûts étant entièrement compensés et remboursés par le MAECD); 3) paiement unique d'environ 1,2 million de dollars lié à la négociation d'un nouveau bail pour la location d'espaces de bureaux; 4) 539 000 \$ liée à la mise en place de bureaux de représentation à l'étranger, à compter du milieu de 2015-2016 et aux prévisions concernant la dotation de la totalité des postes à pourvoir. La mise en œuvre du PBB ainsi que l'ouverture de bureaux de représentation en Chine pour le compte du MAECD ont connu des retards. Par conséquent, les coûts réels ont dépassé les coûts prévus au départ par la CCC en 2014-2015. L'augmentation de 2,7 millions de dollars découlant des initiatives ponctuelles et évolutives a été compensée par des économies nettes de 392 000 \$ attribuables à des réductions de coût dans d'autres secteurs de l'organisation.

En 2015-2016, un montant de 200 000 \$ est prévu au titre des dépenses de remédiation de contrats, soit 51 000 \$ de plus qu'en 2014-2015. Cette augmentation découle d'un paiement unique effectué en septembre 2015 pour régler un litige de longue date. Les

dépenses de remédiation de contrats sont enregistrées en tant que montants réels engagés ou qui peuvent être déterminés.

L'engagement de la CCC à l'égard de la gestion du risque

La CCC gère divers risques dans le cadre de son mandat qui consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour les exportateurs canadiens. La stratégie adoptée par la CCC pour gérer ces risques est décrite en détail dans le Rapport annuel 2014-2015 de la Corporation ainsi que dans le sommaire de son Plan d'entreprise 2015-2016.

Le gouvernement des États-Unis conserve une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation. Ces cotes continuent de répondre aux exigences de la politique de la CCC sur le crédit.

Aucun nouveau changement, incertitude ou risque important n'a été cerné pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2015, comparativement à ceux qui ont été présentés ou cités au préalable.

Déclaration de la responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été vérifiés ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non vérifiés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et chef de la direction,



Martin Zablocki

Chef de la direction financière par intérim,



Tania Kingsberry

Ottawa, Canada
Le 10 novembre 2015

État de la situation financière (non vérifié)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2015	31 mars 2015
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	70 574 \$	64 614 \$
Créances (notes 5 et 9)	140 738	167 393
Avances aux exportateurs canadiens	1 291 259	1 187 284
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	2 311 005	1 638 897
	3 813 576	3 058 188
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	222	513
	3 813 798 \$	3 058 701 \$
Passif		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 9)	160 487 \$	171 537 \$
Avances des clients étrangers	1 316 105	1 225 509
Paiements progressifs des clients étrangers	2 311 005	1 638 897
Avantages du personnel (note 6)	221	219
	3 787 818	3 036 162
Passifs non courants		
Avantages du personnel (note 6)	1 862	1 838
	3 789 680	3 038 000
Capitaux propres		
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	14 118	10 701
	24 118	20 701
	3 813 798 \$	3 058 701 \$

Garanties (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 10 novembre 2015

Président et chef de la direction,



Martin Zablocki

Chef de la direction financière par intérim,



Tania Kingsberry

État du résultat global (non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Produits				
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 8)	688 214 \$	639 073 \$	1 351 438 \$	1 176 207 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(688 214)	(639 073)	(1 351 438)	(1 176 207)
Frais de service (note 8)	7 691	6 059	15 019	10 471
Autres produits	157	100	275	223
Produits financiers, nets (note 11)	67	80	161	129
Gain de change	305	92	744	64
	8 220	6 331	16 199	10 887
Charges				
Frais d'administration (note 10)	8 713	6 856	17 066	14 126
Dépenses de remédiation des contrats	139	10	156	21
	8 852	6 866	17 222	14 147
Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement				
Opérations liées aux services d'approvisionnement (note 8)	5 373	17 408	14 804	25 852
Moins : coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(5 373)	(17 408)	(14 804)	(25 852)
	-	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédit parlementaire	(632)	(535)	(1 023)	(3 260)
Crédit parlementaire (note 12)	2 220	3 914	4 440	7 827
Résultats d'exploitation nets	1 588 \$	3 379 \$	3 417 \$	4 567 \$
Autres éléments du résultat global (perte)				
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets				
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-	-
Résultat global total	1 588 \$	3 379 \$	3 417 \$	4 567 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

Pour les trois et six mois terminés

le 30 septembre 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 30 juin 2015	10 000 \$	12 530 \$	22 530 \$
Résultats d'exploitation nets	-	1 588	1 588
Solde au 30 septembre 2015	10 000 \$	14 118 \$	24 118 \$
Solde au 31 mars 2015	10 000 \$	10 701 \$	20 701 \$
Résultats d'exploitation nets	-	3 417	3 417
Solde au 30 septembre 2015	10 000 \$	14 118 \$	24 118 \$

Pour les trois et six mois terminés

le 30 septembre 2014

(en milliers de dollars canadiens)

	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 30 juin 2014	10 000 \$	3 697 \$	22 530 \$
Résultats d'exploitation nets	-	3 379	3 379
Solde au 30 septembre 2014	10 000 \$	7 076 \$	17 076 \$
Solde au 31 mars 2014	10 000 \$	2 509 \$	12 509 \$
Résultats d'exploitation nets	-	4 567	4 567
Solde au 30 septembre 2014	10 000 \$	7 076 \$	17 076 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois		Pour les six mois	
	terminés le 30 septembre 2015	2014	terminés le 30 septembre 2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Recettes des clients étrangers	1 132 542 \$	2 913 521 \$	1 483 493 \$	3 204 835 \$
Produits financiers, nets	67	80	160	129
Frais de service et autres produits reçus	7 848	6 159	15 294	10 694
Paiements aux exportateurs canadiens	(1 151 672)	(2 936 186)	(1 481 420)	(3 206 579)
Paiements administratifs	(7 707)	(8 597)	(15 902)	(15 775)
Crédit parlementaire	2 220	3 914	4 440	7 827
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités opérationnelles	(16 702)	(21 109)	6 065	1 131
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(849)	-	(849)	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	(849)	-	(849)	-
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	305	92	744	64
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(17 246)	(21 017)	5 960	1 195
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	87 820	111 750	64 614	89 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	70 574 \$	90 733 \$	70 574 \$	90 733 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Le 30 septembre 2015

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Société d'État appartenant entièrement au gouvernement du Canada, elle est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 50, rue O'Connor à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose d'une représentation en Asie et dans les Caraïbes.

La Corporation agit comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire et des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Normes de présentation

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Corporation en date du 31 mars 2015.

Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent de l'État de la situation financière, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés, comptabilisés à leur juste valeur.
- Les instruments financiers évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables et les montants des actifs et des passifs déclarés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des biens et équipements, les passifs liés aux avantages du personnel, les provisions et passifs éventuels, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a fait preuve de jugement pour déterminer si une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats devrait être comptabilisée ou divulguée.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans les notes qui suivent :

Note 6 – Prestations de retraite et avantages sociaux

Note 14 – Garanties

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

	30 septembre 2015		31 mars 2015	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	41 615	41 615	\$ 45 514	45 514 \$
Dollars américains	20 837	27 807	14 859	18 821
Renminbis chinois	3 252	685	1 363	279
Euros	312	467	-	-
		70 574	\$	64 614 \$

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. La durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de un jour en date du 30 septembre 2015 (un jour au 31 mars 2015), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 30 septembre 2015 était de 0,13 % (0,10 % au 31 mars 2015).

De la trésorerie et équivalents de trésorerie 32 981 \$ (45 945 \$ au 31 mars 2015) correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versées aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Les avances des clients étrangers comprennent également les paiements en trop effectués par des clients étrangers étant donné les différences temporaires dues à leurs méthodes de liquidation et de comptabilisation des travaux exécutés. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales du commerce et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

	30 septembre 2015		31 mars 2015	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	59 937	79 987	\$ 79 647	100 881
Dollars canadiens	60 751	60 751	66 395	66 395
Renminbis chinois	-	-	575	117
		140 738	\$	167 393

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

	30 septembre 2015		31 mars 2015	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	66 924	89 359	\$ 79 085	100 130
Dollars canadiens	71 120	71 120	71 337	71 337
Renminbis chinois	41	8	345	70
		160 487	\$	171 537

Les risques de crédit, de marché et de liquidité liés aux créances et créditeurs et aux charges à payer sont énoncés dans la note 9.

6. Avantages sociaux

Les employés de la Corporation ont droit à des congés de maladie non acquis, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. Certains employés ont droit à des indemnités de départ en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Ces régimes d'avantages sont sans capitalisation et n'ont donc pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les indemnités de congés maladie et les indemnités de départ ont une portion courante et une portion non courante et elles sont présentées dans l'État de la situation financière comme suit :

	30 septembre 2015			31 mars 2015		
	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales
Total des avantages sociaux	1 409 \$	674 \$	2 083 \$	1 384 \$	673 \$	2 057 \$
Moins : portion courante	(114)	(107)	(221)	(112)	(107)	(219)
Portion non courante	1 295 \$	567 \$	1 862 \$	1 272 \$	566 \$	1 838 \$

La Corporation a éliminé le cumul des indemnités de départ de ses employés en cas de démission ou de départ à la retraite; par conséquent, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler.

L'information concernant le régime relatif aux congés de maladie à long terme et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi relatif aux indemnités de départ, en date du 31 mars, est la suivante :

	Indemnités de congés de maladie		Indemnités de départ	
	2015	2014	2015	2014
Obligation au titre des indemnités constituées				
Solde au début de l'exercice	1 350 \$	1 083 \$	659 \$	2 329 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	138	119	11	11
Intérêts débiteurs	59	40	22	48
Avantages payés	(111)	(179)	(118)	(1 821)
Perte actuarielle	(52)	288	99	92
Total des avantages sociaux accumulés à la fin de l'exercice	1 384 \$	1 350 \$	673 \$	659 \$

Hypothèses économiques

Obligation au titre des indemnités constituées au 31 mars

Taux d'actualisation	3,24%	4,34%	2,49%	3,76%
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	1,00%	2,00%	1,00%	2,00%

Coût des indemnités pour l'exercice terminée le 31 mars

Taux d'actualisation	4,34%	3,76%	3,76%	3,40%
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%

Les hypothèses démographiques, y compris les hausses salariales liées à l'ancienneté et à l'avancement, les taux de cessation d'emploi, de retraite, d'invalidité ouvrant droit à pension, de mortalité et les facteurs d'amélioration de la longévité, tirés du rapport

actuariel sur le régime de retraite de la fonction publique du Canada, sont également considérés dans l'évaluation actuarielle des avantages du personnel accumulés.

Les hypothèses adoptées pour évaluer les indemnités des congés de maladie et les indemnités de départ sont révisées annuellement par la direction et sont appliquées d'une façon consistante. Tout changement à ces hypothèses peut avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Des charges de 13 \$ pour les trois mois terminés 30 septembre 2015 (50 \$ au 30 septembre 2014), 25 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2015 (100 \$ au 30 septembre 2014) ont été incluses dans les frais d'administration liés à la rémunération du personnel et aux charges connexes, au titre des indemnités des congés maladie.

7. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au rendement des fournisseurs et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts. La Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	30 septembre		31 mars
	2015		2015
Surplus d'apport	10 000	\$	10 000 \$
Bénéfices non repartis	14 118		10 701
	24 118	\$	20 701 \$

8. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des

frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

Le profil par région géographique s'établit comme suit :

	2015			2014		
	Produits*	Opérations liées aux services d'approvision- nement	Total	Produits*	Opérations liées aux services d'approvision- nement	Total
Asie	434 791	\$ 2 675	\$ 437 466	403 499	\$ 379	\$ 403 878
États-Unis	150 729	-	150 729	147 848	-	147 848
Amérique centrale et Caraïbes	88 395	90	88 485	66 924	-	66 924
Amérique du sud	20 996	-	20 996	25 667	-	25 667
Europe	137	2 367	2 504	863	16 907	17 770
Canada	507	103	610	33	105	138
Afrique	2	138	140	362	17	379
Autres	505	-	505	37	-	37
	696 062	\$ 5 373	\$ 701 435	645 233	\$ 17 408	\$ 662 641

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

	2015			2014		
	Produits*	Opérations liées aux services d'approvision- nement	Total	Produits*	Opérations liées aux services d'approvision- nement	Total
Asie	856 161	\$ 3 166	\$ 859 327	722 654	\$ 1 610	\$ 724 264
États-Unis	284 837	-	284 837	278 327	-	278 327
Amérique centrale et Caraïbes	176 560	90	176 650	133 922	1 214	135 136
Amérique du sud	42 840	-	42 840	50 258	-	50 258
Europe	755	10 587	11 342	927	20 118	21 045
Afrique	3 987	634	4 621	49	2 080	2 129
Canada	852	327	1 179	702	830	1 532
Autres	740	-	740	62	-	62
	1 366 732	\$ 14 804	\$ 1 381 536	1 186 901	\$ 25 852	\$ 1 212 753

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

Les produits pour les trois mois terminés le 30 septembre 2015 comprennent 380 222 \$ de revenus accumulés non facturés (392 315 \$ au 30 septembre 2014), 710 482 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2015 (711 045 \$ au 30 septembre 2014) de revenus non facturés. La valeur des contrats signés se distingue des produits. Durant les six mois terminés le 30 septembre 2015, la valeur des contrats et modifications signés et entrés en

vigueur s'est élevée à 512.7 millions de dollars (709,6 millions de dollars au 30 septembre 2014).

9. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration surveille le respect par la direction des politiques et des procédures de la Corporation en matière de gestion du risque, et il examine périodiquement la pertinence du cadre de gestion du risque en fonction des risques auxquels s'expose la Corporation. Le Comité de vérification est appuyé dans son rôle de surveillance par la fonction de vérification interne de la Corporation. Les vérifications internes prennent la forme à la fois d'examens réguliers et d'examens spéciaux des contrôles et des procédures de gestion des risques, et les rapports qui en résultent sont présentés au Comité de vérification.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des clients de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation gère généralement le risque de crédit associé aux clients étrangers en consentant des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et en exigeant des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Durant les six mois terminés le 30 septembre 2015, 40 % (40 % au 31 mars 2015) des créances de la Corporation provenaient de clients cotés AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	30 septembre		31 mars	
	2015		2015	
Amérique centrale et Caraïbes	52 565	\$	54 734	\$
États-Unis	52 124		59 366	
Asie	22 919		34 122	
Amérique du Sud	8 364		10 924	
Canada	3 389		3 401	
Europe	1 365		862	
Afrique	12		-	
Autres	-		3 984	
	140 738	\$	167 393	\$

Les créances sont fondées sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

	30 septembre		31 mars	
	2015		2015	
< 1 an	136 423	\$	167 393	\$
> 1 an < 3 ans	4 316		-	
	140 738	\$	167 393	\$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
< 30 jours	1 779 \$	567 \$
> 30 jours et < 180 jours	8 753	19 857
> 180 jours	3 773	2 330
	14 305 \$	22 754 \$

Avances et paiements progressifs aux exportateurs canadiens

L'exposition au risque de crédit liée aux avances et aux paiements progressifs aux exportateurs canadiens est atténuée par la nature adossée des obligations contractuelles de la Corporation ainsi que par des retenues de garantie.

Garanties

Concernant la gestion du risque de crédit lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats et de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles était le suivant :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Retenues de garantie	8 134 \$	7 720 \$
Garanties bancaires	35 478 \$	33 730 \$
Cautions	27 604 \$	104 798 \$
Cautions de sociétés mères	18 048 271 \$	17 172 356 \$
Autres	3 305 \$	4 570 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de

prix. La Corporation n'est pas exposée à d'autres risques de prix significatifs. La Corporation n'a relevé aucun dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'État de la situation financière.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en devise différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La Corporation a recours à ces techniques pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minime.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Conformément à la directive du ministre du Commerce international, pendant l'année terminée le 31 mars 2014, la Corporation a élaboré une approche pour transférer son volet de financement des transactions commerciales à Cuba à une société d'État apparentée ce qui élimine tous risques associés à ces activités, et ce, tout en continuant à soutenir les exportateurs canadiens.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les créditeurs et charges à payer, la Corporation devait 43 573 \$ au 30 septembre 2015 (51 962 \$, le 31 mars 2015), portent des intérêts aux coûts du financement plus 0,25 % (0.25%, le 31 mars 2015).

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles aux clients étrangers en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. Aux termes des modalités des contrats, les paiements ne sont généralement pas versés aux exportateurs avant la réception du paiement des clients étrangers. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (20,0 millions de dollars au 31 mars 2015) ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 septembre 2015, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (néant au 31 mars 2015).

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, jusqu'à un maximum de 70,0 millions de dollars au 30 septembre 2015 (70,0 millions de dollars au 31 mars 2015), où les opérations sont entièrement assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de passation de contrats à Cuba. La Corporation a enregistré une charge de 178 \$ durant les trois mois terminés le 30 septembre 2015 (765 \$, le 30 septembre 2014) et 616 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2014 (1 049 \$ au 30 septembre 2014) en lien avec son programme de passation de contrats à Cuba.

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs de la Corporation était le suivant :

	30 septembre 2015	30 mars 2015
< 1 an	160 487 \$	171 537 \$
	160 487 \$	171 537 \$

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, liés au programme de passation de contrats à Cuba inclus dans les créiteurs et charges à payer, la Corporation devait 43 573 \$ au 30 septembre 2015 (51 962 \$ au 31 mars 2015), portant un intérêt au coût du financement plus 0,25% (0,25%, le 31 mars 2015), et elle a offert comme

garantie certaines créances de clients étrangers à certaines conditions. Le montant des créances impayées, qui sont entièrement assurées par une société d'État apparentée conformément à ces ententes, s'élevait à 43 575 \$ le 30 septembre 2015 (52 733 \$ le 31 mars 2015) et se présentait comme suit :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
< 1 an	39 259 \$	52 733 \$
> 1 an et < 3 ans	4 316	-
	43 575 \$	52 733 \$

Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 30 septembre 2015 et du 31 mars 2015.

10. Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Rémunération du personnel et charges connexes	4 737 \$	4 698 \$	9 336 \$	9 146 \$
Loyer et frais connexes	1 061	549	2 158	1 125
Services de gestion des contrats	812	869	1 625	1 737
Amortissement	994	42	1 139	84
Consultants	464	147	940	408
Frais de déplacement et accueil	380	324	852	801
Logiciels, matériel informatique et soutien	17	(3)	401	317
Communications de l'entreprise	23	47	134	178
Autres charges	225	183	481	330
	8 713 \$	6 856 \$	17 066 \$	14 126 \$

11. Produit financiers, nets

La Corporation a enregistré un produit financier et des coûts pour les instruments financiers suivants :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Actifs financiers				
- Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie	99 \$	101 \$	213 \$	175 \$
Passifs financiers				
- Coûts financiers des créditeurs et autres passifs	(32)	(21)	(52)	(46)
	67 \$	80 \$	161 \$	129 \$

12. Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire consenti par le Parlement du Canada pour l'exercice, de 2 220 \$ pour les trois mois terminés le 30 septembre 2015 (3 914 \$ en date du 30 septembre 2014), 4 440 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2015 (7 827 \$ en date du 30 septembre 2014) sont inclus dans l'État du résultat global.

13. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées. Ces opérations se rapprochent de la juste valeur.

Les montants à recevoir de ces partis et les montants qui leur sont dus incluent respectivement sous créances et créditeurs sont les suivants :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Créances	1 557 \$	1 101 \$
Créditeurs	912 \$	1 042 \$

Les opérations importantes prises isolément et les opérations importantes prises dans leur ensemble sont présentées ci-dessous.

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui reflètent la juste valeur.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2015, le coût de ces services s'est élevé à 812 \$ (868 \$ en date du 30 septembre 2014), 1 625 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2015 (1 737 \$ en date du 30 septembre 2014), et il est inclus dans les frais d'administration.

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2015, le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 188 \$ (188 \$ en date du 30 septembre 2014), 375 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2015 (375 \$ en date du 30 septembre 2014), et il est inclus dans les frais de service.

c) Autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada

Les opérations commerciales, les frais de service et les opérations liées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et les autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales liées suivantes :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	3 601 \$	1 346 \$	5 402 \$	7 175 \$
	3 601 \$	1 346 \$	5 402 \$	7 175 \$

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada.

d) Transactions avec des exportateurs canadiens gérés exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants

La Corporation peut conclure des contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens dont les politiques financières et opérationnelles sont régies exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants de la Corporation. La Corporation conclut des opérations avec ces exportateurs canadiens dans le cadre normal des activités, et selon les mêmes modalités qui s'appliquent à des partis non liés de sorte que ces transactions représentent approximativement la juste valeur.

les transactions relatives aux contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens apparentés se sont établies comme suit:

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les trois mois terminés le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Weatherhaven Global Resources Ltd.	4 753 \$	- \$	4 753 \$	- \$
Blue Drop Performance Learning Inc.	37 \$	37 \$	37 \$	37 \$
	4 790 \$	37 \$	4 790 \$	37 \$

La valeur totale du portefeuille de contrats qui restaient à exécuter visant des exportateurs canadiens apparentés était la suivante:

Garanties

	30 septembre 2015	31 mars 2015
Weatherhaven Global Resources Ltd.	8 291 \$	30 \$
Blue Drop Performance Learning Inc.	- \$	7 608 \$
	8 291 \$	7 638 \$

Aucun montant n'était à recevoir ou à payer dans le cadre des transactions avec ces exportateurs canadiens au 30 septembre 2015 (néant au 31 mars 2015).

14. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter les contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées aux services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maîtrise d'œuvre et opérations liées aux services d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

	30 septembre 2015	31 mars 2015
< 1 an	901 653 \$	922 284 \$
> 1 an et < 3 ans	4 468 485	2 342 986
> 3 ans et < 5 ans	10 368 175	9 699 879
> 5 ans	3 306 506	5 296 627
Valeur totale du portefeuille de contrats	19 044 819 \$	18 261 776 \$